



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

ÉNONCÉ DES EXIGENCES

Rénovation de la médiathèque d'Ambert

Direction Culture Sport et Vie associative



Système national de gestion de projet

Projet de rénovation de la médiathèque d'Ambert

Phase de définition

But du document

L'énoncé des exigences est une proposition à une autorité, qui définit un problème opérationnel ou une possibilité et une approbation en vue de réaliser les activités de l'étape d'identification du projet. L'objectif de cette étape est de produire une analyse de rentabilisation et un arrêté de projet qui permettront d'évaluer si le projet peut passer à l'étape de réalisation à la suite de l'obtention de l'approbation préliminaire de projet.

Acteurs du projet :

Préparation :

- Céline Bouteloup
- Frédérique Lassalas
- Julia Defrade-Folcher

Approbation par le Bureau d'Ambert Livradois-Forez, présidé par Daniel FORESTIER

Table des matières

Directives.....	Erreur ! Signet non défini.
1 Objectif.....	Erreur ! Signet non défini.
2 Contexte.....	Erreur ! Signet non défini.
3 Définition du problème et des possibilités.....	1
4 Risques liés à la non-réalisation du projet.....	2
5 Pouvoir d'approbation	2
6 Financement.....	2

1 OBJECTIFS

Le présent énoncé des exigences vise à demander l'approbation du Bureau de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez (CCALF) pour permettre la mise en œuvre de travaux d'amélioration énergétique de la médiathèque d'Ambert. Ainsi qu'un nouvel aménagement des espaces d'accueil, et de consultation, et la reprise des intérieurs de façon parcellaire

2 CONTEXTE

Inaugurée en 2003, la médiathèque d'Ambert a été installée dans un ancien théâtre et propose au public 700 M2 SHON de collections de documents multi-supports.

Les attentes des publics ayant évoluées (formation des usagers aux nouvelles technologies, demande de moments conviviaux favorisant le lien social et le développement personnel) et nécessitant l'adaptation des locaux à de nouvelles activités, un projet de réaménagement intérieur a été voté par la communauté de communes en 2019 : travaux électriques, peinture, nouveaux mobiliers, changement des sols, déplacements de cloisons.

Parallèlement, à ce réaménagement interne, la question de l'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment a été soulevée, avec aujourd'hui de nombreuses périodes d'inconforts : il y fait très chaud l'été et froid l'hiver ; lors des fortes pluies, l'eau passe sous les fenêtres... Enfin, plusieurs inondations constatées au RDC et N-1 ont révélé des infiltrations en provenance du toit, entraînant le rachat de plus de 1000€ de livres abimés.

Cette enveloppe complémentaire au DSIL pour des travaux d'isolation sur le patrimoine bâti d'ALF constitue donc une opportunité pour financer les travaux d'amélioration thermique de la médiathèque d'Ambert, et permettre de mener de front les travaux extérieurs et intérieurs.

3 DÉFINITION DU PROBLÈME & DES POSSIBILITÉS

Il s'agit de :

- Améliorer le confort thermique du bâtiment pour les usagers et le personnel
- Améliorer le service proposé aux publics avec de nouveaux espaces
- Limiter les coûts de fonctionnement liés au chauffage
- Améliorer l'image de l'établissement (plus de serpillère sous les fenêtres...)
- Coordonner la phase travaux sur la structure et la phase de réaménagement.

Les possibilités : Créer un comité de pilotage multipartite (services bâtiments, énergie et médiathèques), et coordonner les travaux de structure et le réaménagement intérieur.

De plus, Ambert Livradois Forez souhaite rénover ce bâtiment avec des matériaux respectueux de l'environnement correspondant à ces engagements inscrits dans son

PCAET. Si les finances le permettent, ALF s'engage à favoriser les isolants biosourcés, les peintures et mobiliers à faible émission de COV car cette médiathèque souhaite à terme organiser des activités aussi bien pour les adultes que pour les enfants en bas âges.

4 **RISQUES LIÉS À LA NON-RÉALISATION DU PROJET**

Multiplication des inondations avec mise en danger des collections, des agents et du public
Mauvaise image de l'établissement

Frais de fonctionnement (chauffage) peu économique

Pas de label HVE

5 **CONSULTATION & POUVOIR D'APPROBATION**

Validation du projet par le Bureau communautaire.

Validation de la demande de DSIL par la préfecture.

6 **FINANCEMENT**

C'est le cout sommaire de l'opération qui doit être indiqué, ainsi que ses conséquences éventuelles dans le temps. Les modalités de financement sont développées dans la phase projet.

Coût de l'opération : 120 000 € - DSIL : 58 800 € - Autofinancement : 61 200 €

Coût des travaux – Sous détail

Resuivi de la Toiture - Remplacement D'ardoise et Reprise des Raccords ZINC en Toiture et Façade-Devis Combris 3850,00

Reprise des Murs Intérieurs en peintures - Devis NIGON 4800,0

Reprise des Sols Devis CARTECH 6535,00

Remise à niveau des Installation électriques Suite a déplacement des Postes

Informatique et Tablette de Consultation Informatique - Devis BOST 3330,00

Reprise de la Banque D'accueil Existante Devis Londiche 2850,00

Reprise de LA signalétique de Façade - Compris Lettrage et Totem Devis Mic Signaloc - 7 800,00

Projet Isolation - Sub DSIL Décomposé comme suit : pour 120 000.00 Euros

- Reprise de la toiture dans sa globalité Ets Combris
- Isolement du grand vitrage entre deux châssis vitrés – Blandine Lassalle
- Reprise de l'ensemble des châssis extérieurs en double vitrage – A définir en Cours
- Mise sur Horloge de la chaudière Gaz Communale